2042 C PRO
N°11222 * 20

DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE
REVENUS 2017 PROFESSIONS NON SALARIÉES

17

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Nom M THOMAS
Prénom THIBAULT
Adresse 0009 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

IDENTIFICATION DES PERSONNES EXERÇANT UNE ACTIVITÉ NON SALARIÉE ► À COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
Nom de l'exploitant		
Prénom		
Adresse d'exploitation		
N° Siret		
Nature des revenus	BA ☐ BIC ☐ BNC ☐	BA ☐ BIC ☐ BNC ☐

MICRO-ENTREPRENEUR *(auto-entrepreneur)* AYANT OPTÉ POUR LE VERSEMENT LIBÉRATOIRE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE
Revenus industriels et commerciaux			
Chiffre d'affaires brut			
Ventes de marchandises et assimilées	5TA	5UA	5VA
Prestations de services et locations meublées	5TB	5UB	5VB
Revenus non commerciaux			
Recettes brutes	5TE	5UE	5VE

REVENUS AGRICOLES

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE
Durée de l'exercice : *nombre de mois si inférieur à 12*	5AD	5BD	5ED
Cession ou cessation d'activité en 2017	5AF COCHEZ ☐	5AI COCHEZ ☐	5AH COCHEZ ☐
Régime micro BA			
Revenus nets exonérés	5XA	5YA	5ZA
Revenus imposables	5XB	5YB	5ZB
Recettes brutes 2017 sans déduire aucun abattement			
Revenus des années précédentes :			
Année de création de l'activité	5XC	5YC	5ZC
Revenus de l'année 2015			
• forfait 2015 *montant imposé*	5XD	5YD	5ZD
• recettes brutes 2015 *si régime réel*	5XF	5YF	5ZF
Revenus de l'année 2016			
• recettes brutes *sans déduire aucun abattement*	5XE	5YE	5ZE
Revenu forfaitaire provenant des coupes de bois	5HD	5ID	5JD
Plus-values nettes à court terme	5HW	5IW	5JW
Moins-values nettes à court terme	5XO	5YO	5ZO
Plus-values nettes à long terme	5HX	5IX	5JX
Moins-values nettes à long terme	5XN	5YN	5ZN

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À Le

REVENUS AGRICOLES *(SUITE)*

	DÉCLARANT 1				DÉCLARANT 2				PERSONNE À CHARGE			
Régime du bénéfice réel		OGA / VISEUR		SANS		OGA / VISEUR		SANS		OGA / VISEUR		SANS
Revenus exonérés	5HB		5HH		5IB		5IH		5JB		5JH	
Revenus imposables *cas général, moyenne triennale*	5HC		5HI		5IC		5II		5JC		5JI	
– *dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif*	5AQ		5AR		5BQ		5BR		5CU		5CY	
– *dont moins-values à court terme*	5AY		5AZ		5BY		5BZ		5CV		5CZ	
Revenus de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	5AK		5AL		5BK		5BL		5CK		5CL	
Déficits	5HF		5HL		5IF		5IL		5JF		5JL	
Revenus imposables au taux marginal	5XT		5XV		5XU		5XW					
Plus-values nettes à long terme	5HE				5IE				5JE			
Jeunes agriculteurs : abattement 50 % ou 100 %	5HM		5HZ		5IM		5IZ		5JM		5JZ	
		2011		2012		2013		2014		2015		2016
Déficits des années antérieures non encore déduits	5QF		5QG		5QN		5QO		5QP		5QQ	

REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX PROFESSIONNELS *Y compris locations meublées professionnelles*

Durée de l'exercice : *nombre de mois si inférieur à 12*	5DB				5EB				5FB			
Cession ou cessation d'activité en 2017	5BF	COCHEZ			5BI	COCHEZ			5BH	COCHEZ		
Régime micro BIC												
Revenus nets exonérés	5KN				5LN				5MN			
Revenus imposables :												
Chiffre d'affaires brut sans déduire aucun abattement												
· ventes de marchandises et assimilées	5KO				5LO				5MO			
· prestations de services et locations meublées	5KP				5LP				5MP			
Plus-values nettes à court terme	5KX				5LX				5MX			
Moins-values nettes à court terme	5KJ				5LJ				5MJ			
Plus-values nettes à long terme	5KQ				5LQ				5MQ			
Moins-values nettes à long terme	5KR				5LR				5MR			
Régime du bénéfice réel		OGA / VISEUR		SANS		OGA / VISEUR		SANS		OGA / VISEUR		SANS
Revenus exonérés	5KB		5KH		5LB		5LH		5MB		5MH	
Revenus imposables	5KC		5KI		5LC		5LI		5MC		5MI	
– *dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif*	5DK		5DL		5EK		5EL		5FK		5FL	
– *dont moins-values à court terme*	5DM		5DN		5EM		5EN		5FM		5FN	
Revenus de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	5DF		5DG		5EF		5EG		5FF		5FG	
Déficits	5KF		5KL		5LF		5LL		5MF		5ML	
Plus-values nettes à long terme	5KE				5LE				5ME			

REVENUS DES LOCATIONS MEUBLÉES NON PROFESSIONNELLES

Ces revenus seront automatiquement soumis aux prélèvements sociaux (à l'exception des revenus déjà soumis aux contributions sociales). Ne les reportez pas en page 4.

Durée de l'exercice : *nombre de mois si inférieur à 12*	5CD				5DD				5FD			
Cession ou cessation d'activité en 2017	5CF	COCHEZ			5CI	COCHEZ			5CM	COCHEZ		
Régime micro BIC												
Recettes brutes sans déduire aucun abattement												
Locations meublées	5ND				5OD				5PD			
Locations de chambres d'hôtes et meublés de tourisme classés	5NG				5OG				5PG			
Locations déjà soumises aux contributions sociales :												
– locations meublées	5NW				5OW				5PW			
– chambres d'hôtes et meublés de tourisme	5NJ				5OJ				5PJ			
Régime du bénéfice réel		OGA / VISEUR		SANS		OGA / VISEUR		SANS		OGA / VISEUR		SANS
Revenus imposables	5NA		5NK		5OA		5OK		5PA		5PK	
Revenus de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	5EY		5EZ		5FY		5FZ		5GY		5GZ	
Revenus déjà soumis aux contributions sociales	5NM		5KM		5OM		5LM		5PM		5MM	
Déficits	5NY		5NZ		5OY		5OZ		5PY		5PZ	

Adresse de la location

REVENUS DES LOCATIONS MEUBLÉES NON PROFESSIONNELLES *(SUITE)*

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Déficits des années antérieures non encore déduits	5GA	5GB	5GC	5GD	5GE	5GF

2013	2014	2015	2016
5GG	5GH	5GI	5GJ

AUTRES REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX NON PROFESSIONNELS

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE
Durée de l'exercice : *nombre de mois si inférieur à 12*	5UP	5VP	5TP
Cession ou cessation d'activité en 2017	5AN COCHEZ	5BN COCHEZ	5CN COCHEZ
Régime micro BIC			
Revenus nets exonérés	5NN	5ON	5PN
Revenus imposables :			
Chiffre d'affaires brut sans déduire aucun abattement			
• ventes de marchandises et assimilées	5NO	5OO	5PO
• prestations de services	5NP	5OP	5PP
Plus-values nettes à court terme	5NX	5OX	5PX
Moins-values nettes à court terme	5IU	5RZ	5SZ
Plus-values nettes à long terme	5NQ	5OQ	5PQ
Moins-values nettes à long terme	5NR	5OR	5PR

Régime du bénéfice réel	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERSONNE À CHARGE	
	OGA / VISEUR	SANS	OGA / VISEUR	SANS	OGA / VISEUR	SANS
Revenus exonérés	5NB	5NH	5OB	5OH	5PB	5PH
Revenus imposables	5NC	5NI	5OC	5OI	5PC	5PI
– *dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif*	5UT	5UU	5VT	5VU	5VQ	5VW
– *dont moins-values à court terme*	5UY	5UZ	5VY	5VZ	5VV	5VX
Revenus de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	5UR	5US	5VR	5VS	5WR	5WS
Déficits	5NF	5NL	5OF	5OL	5PF	5PL
Plus-values nettes à long terme	5NE		5OE		5PE	

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Déficits des années antérieures non encore déduits	5RN	5RO	5RP	5RQ	5RR	5RW

REVENUS NON COMMERCIAUX PROFESSIONNELS

Durée de l'exercice : *nombre de mois si inférieur à 12*	5XI	5YI	5ZI
Cession ou cessation d'activité en 2017	5AO COCHEZ	5BO COCHEZ	5CQ COCHEZ
Régime déclaratif spécial ou micro BNC			
Revenus nets exonérés	5HP	5IP	5JP
Revenus imposables	5HQ	5IQ	5JQ
Recettes brutes sans déduire aucun abattement			
Plus-values nettes à court terme	5HV	5IV	5JV
Moins-values nettes à court terme	5KZ	5LZ	5MZ
Plus-values nettes à long terme	5HR	5IR	5JR
Moins-values nettes à long terme	5HS	5IS	5JS

Régime de la déclaration contrôlée	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERSONNE À CHARGE	
	OGA / VISEUR	SANS	OGA / VISEUR	SANS	OGA / VISEUR	SANS
Revenus exonérés	5QB	5QH	5RB	5RH	5SB	5SH
Revenus imposables	5QC	5QI	5RC	5RI	5SC	5SI
– *dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif*	5XP	5XQ	5YP	5YQ	5ZP	5ZQ
– *dont moins-values à court terme*	5XH	5XL	5YH	5YL	5ZH	5ZL
Revenus de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français et revenus des non-résidents *articles 182 A bis et 182 B du code général des impôts*	5XJ	5XK	5YJ	5YK	5ZJ	5ZK
Déficits *y compris inventeurs non professionnels*	5QE 453	5QK	5RE	5RK	5SE	5SK
Plus-values nettes à long terme	5QD		5RD		5SD	
Jeunes créateurs : abattement de 50 %	5QL		5RL		5SL	
Agents généraux d'assurances : indemnités de cessation d'activité	5QM		5RM			
Honoraires de prospection commerciale exonérés	5TF	5TI	5UF	5UI	5VF	5VI

REVENUS NON COMMERCIAUX NON PROFESSIONNELS

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERSONNE À CHARGE	
Durée de l'exercice : *nombre de mois si inférieur à 12*	5XR		5YR		5ZR	
Cession ou cessation d'activité en 2017	5AP COCHEZ		5BP COCHEZ		5CR COCHEZ	
Régime déclaratif spécial ou micro BNC						
Revenus nets exonérés	5TH		5UH		5VH	
Revenus imposables	5KU		5LU		5MU	
Recettes brutes sans déduire aucun abattement						
Plus-values nettes à court terme	5KY		5LY		5MY	
Moins-values nettes à court terme	5JU		5LD		5MD	
Plus-values nettes à long terme	5KV		5LV		5MV	
Moins-values nettes à long terme	5KW		5LW		5MW	

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERSONNE À CHARGE	
Régime de la déclaration contrôlée	OGA / VISEUR	SANS	OGA / VISEUR	SANS	OGA / VISEUR	SANS
Revenus exonérés	5HK	5IK	5JK	5KK	5LK	5MK
Revenus imposables	5JG	5SN	5RF	5NS	5SF	5OS
– *dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif*	5XY	5XZ	5YY	5YZ	5ZY	5ZW
– *dont moins-values à court terme*	5VM	5VN	5WM	5WN	5ZM	5ZZ
Revenus de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français et revenus des non-résidents *articles 182 A bis et 182 B du code général des impôts*	5XS	5XX	5YS	5YX	5ZS	5ZX
Déficits	5JJ	5SP	5RG	5NU	5SG	5OU
Plus-values nettes à long terme	5SO		5NT		5OT	
Inventeurs, auteurs de logiciels *produits déjà soumis aux contributions sociales*	5TC		5UC		5VC	
Jeunes créateurs : abattement de 50 %	5SV		5SW		5SX	

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Déficits des années antérieures non encore déduits	5HT	5IT	5JT	5KT	5LT	5MT

REVENUS À IMPOSER AUX PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX

Indiquez le montant net des revenus agricoles, revenus industriels et commerciaux, revenus non commerciaux non soumis aux contributions sociales par les organismes sociaux (URSSAF, MSA...) ainsi que le montant des plus-values professionnelles à long terme exonérées d'impôt sur le revenu en cas de départ à la retraite (art. 151 septies A du code général des impôts). Ces revenus et plus-values seront soumis aux prélèvements sociaux.
Les revenus des locations meublées non professionnelles (à l'exception des revenus déjà soumis aux contributions sociales) et les plus-values à long terme, déclarés dans les rubriques précédentes, seront automatiquement soumis aux prélèvements sociaux. Ne les reportez pas ci-dessous.

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE
Revenus nets	5HY	5IY	5JY

Régimes micro, reportez le montant après abattement forfaitaire. Micro BIC : 71% pour les ventes et assimilées ; 50% pour les prestations de services. Micro BNC : 34%. Micro BA : 87 %.

Plus-values à long terme exonérées *en cas de départ à la retraite*	5HG	5IG	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Frais de comptabilité et d'adhésion à un organisme agréé	7FF 564	nombre d'exploitations	7FG 1
Réduction d'impôt mécénat			7US
Acquisition de biens culturels			7UO
Adhésion à un groupement de prévention agréé			8TE
Crédit d'impôt compétitivité et emploi : *montant non encore cédé*			
entreprises bénéficiant de la restitution immédiate	8TL	autres entreprises	8UW
Crédit d'impôt recherche :			
entreprises bénéficiant de la restitution immédiate	8TB	autres entreprises	8TC
Investissement en Corse :			
entreprises bénéficiant de la restitution immédiate	8TS	autres entreprises	8TG
report de crédit d'impôt non imputé les années antérieures	8TO	reprise de crédit d'impôt	8TP
Autres crédits d'impôt :			
apprentissage	8TZ	famille	8UZ
agriculture biologique	8WA	prospection commerciale	8WB
formation des chefs d'entreprise	8WD	prêts sans intérêt	8WC
intéressement	8WE	métiers d'art	8WR
remplacement pour congé des agriculteurs	8WT	maître restaurateur	8WU
Micro-entrepreneur *(auto-entrepreneur)* : versements d'impôt sur le revenu dont le remboursement est demandé			8UY

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS À LA DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES REVENUS 2017 PROFESSIONS NON SALARIÉES

REVENUS ET PLUS VALUES DES PROFESSIONS NON SALARIÉES - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom et prénom de l'exploitant		
Adresse d'exploitation	0009 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNA 34410 SERIGNAN	
Régime / Nature		
Régime micro : numéro SIRET	48481487600021	

Nom et prénom de l'exploitant		
Adresse d'exploitation		
Régime / Nature		
Régime micro : numéro SIRET		

Nom et prénom de l'exploitant		
Adresse d'exploitation		
Régime / Nature		
Régime micro : numéro SIRET		

Nom et prénom de l'exploitant		
Adresse d'exploitation		
Régime / Nature		
Régime micro : numéro SIRET		

Nom et prénom de l'exploitant		
Adresse d'exploitation		
Régime / Nature		
Régime micro : numéro SIRET		